



À Verbeau, un vaste jardin va voir le jour dans le cadre du renouvellement urbain. 15 000 m<sup>2</sup> de verdure vont naître au cœur des barres d'immeubles. Le nombre d'arbres va être triplé dans le quartier. Il passera de 109 à 348 spécimens précisément. Savant paysage

## ENVIRONNEMENT

# L'ENGAGEMENT POUR UNE VILLE PLUS DURABLE

**CHÂLONS** La municipalité vise la neutralité carbone. Pour cela, elle mise sur différents axes comme la plantation de milliers d'arbres, le développement des énergies renouvelables ou encore la désartificialisation des sols.

« Une question climatique n'est aujourd'hui plus à négliger », a observé Augustin Delavenne, premier adjoint au maire lors du dernier conseil municipal le 12 novembre. Si la Ville et l'Agglomération ont déjà engagé des actions, il convient d'accentuer encore la démarche environnementale dans les mois et les années à venir. Ceci afin

d'y inclure la notion de durabilité dans chacune de ses décisions et bien évidemment dans tous les projets menés à partir du moment où leurs coûts globaux sont positifs pour la collectivité.

### ÉQUILIBRE ENTRE ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

Après avoir rencontré les différents groupes de l'assemblée communale

ainsi que plusieurs acteurs locaux afin d'échanger et écouter leurs idées, la majorité municipale a pu présenter « les axes majeurs » de son plan neutralité carbone. Un dispositif qui doit « respecter l'équilibre entre économie, environnement et social » et s'inscrire dans une démarche collaborative et transverse, pour être « en adéquation avec le plan climat de

la communauté d'agglomération et la volonté de transition écologique soutenue par le Gouvernement ».

Un certain nombre de projets en faveur de la transition écologique a ainsi déjà pu être mis en route. Agenda 21, développement des animations en faveur de la protection de la ressource en eau, diagnostic du patrimoine immobilier afin de déterminer les potentiels d'amélioration énergétique, restriction de l'utilisation des intrants ou encore déploiement du photovoltaïque pour ne citer qu'eux. D'autres sont à l'étude tels que la création d'un réseau de chaleur, la réduction de l'urbanisation, la mise en place du tri sélectif dans l'espace public ou encore la plantation de « forêts urbaines ».

### LA PLANTATION DE 26 000 ARBRES PRÉVUE

Valorisées comme « puits de carbone », ces dernières doivent permettre la plantation de 26 000 arbres et la désartificialisation des sols. « Ces arbres compléteront le patrimoine arboré déjà conséquent de Châlons-en-Champagne, actuellement composé de 20 000 sujets. Ils seront implantés majoritairement dans des espaces boisés par la plantation de jeunes plants et de baliveaux. D'autres seront plantés dans les alignements de voiries, les squares et les cours d'école pour participer à l'abaissement de la température ressentie en ville avec l'effet des toits de fraîcheur et de réduction des pollutions atmosphériques », détaille la Ville dans sa délibération. Pour ce projet de plantation d'avenues, « 24 hectares appartenant à la Ville » ont été identifiés comme pouvant être utilisés. D'autres sites sont « déjà en cours d'étude pour une

### L'ESSENTIEL

• **La Ville** s'est engagée dans une démarche de développement durable, notamment en contribuant à la mise en place d'un agenda 21 par l'Agglomération, en choisissant l'entretien sans pesticide des espaces publics ou encore en retenant des dispositifs en faveur de la baisse de ses consommations énergétiques.

• **Elle entend** désormais accentuer ses efforts en rendant plus concrète la limitation de son impact carbone dans ses politiques publiques.

**concrétisation dès 2020**. L'installation d'un réservoir de biodiversité à la cité Tirlot, la création d'une « forêt gourmande » sur le principe d'un verger en contrebas du Bastion d'Aumale, l'installation d'un îlot de fraîcheur à l'école Croix-Jean-Robert ou encore la création d'espaces arborés dans les quartiers de la gare, de Notre-Dame et du Verbeau sont évoqués.

Après engagement et concrétisation de ces différentes actions, la collectivité entend mesurer l'impact de ses décisions. « Il est nécessaire que leur efficacité environnementale puisse être correctement identifiée et communiquée, et que leurs principes soient respectés et améliorés au fil des opportunités », remarque-t-elle. D'autant plus que « ces actions auront un impact organisationnel, administratif et technique sur tous les services ». En conséquence, « un travail de vulgarisation du concept de transition écologique sera réalisé », a précisé l'adjoint au maire Benoist Apparu. ■

MARCAUD DÉCLÉMY